

# 125 000 \$ U.S.

## DIRECTEUR EXÉCUTIF/ CERCLE DORÉ 1 ÉTOILE

### CAGNOTTE DES LEADERS

Offerte jusqu'au 28 janvier 2018

#### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

**TOUS LES NOUVEAUX DIRECTEURS EXÉCUTIFS, ET CEUX EXISTANT, PEUVENT PARTICIPER.**

- Être rémunéré selon le rang de Directeur exécutif pendant au moins une semaine de commission complète durant le mois où se tient la cagnotte.
- Augmentez vos Cycles de prime d'équipe personnels par deux au-delà de l'échelon référentiel de performance du mois précédent.

Pour plus de détails, visitez l'onglet « Concours et promotions » dans votre Espace-gestion!

#### OBTENEZ

**JUSQU'À 125 000 \$ U.S. SERONT OCTROYÉS CHAQUE MOIS.**

#### FONCTIONNEMENT

**UNE FOIS QUALIFIÉ POUR PARTICIPER À LA CAGNOTTE DES LEADERS DIRECTEURS EXÉCUTIFS, VOUS DEVREZ AUGMENTER VOS CYCLES DE PRIME D'ÉQUIPE PERSONNELS PAR AU MOINS DEUX AU-DELÀ DU MOIS PRÉCÉDENT.**

*Dans cet exemple, votre Croissance mensuelle de cycles nets personnels est de huit.*

Semaine	Semaine se terminant Seuil de performance	Cycles personnels	Seuil de performance	Croissance de cycles nets
1	1/8/2017	14	7	7
2	1/15/2017	7	7	0
3	1/22/2017	5	7	-2
4	1/29/2017	10	7	3
Croissance mensuelle de cycles nets personnels :				8

Voir les règlements du concours pour plus de détails.

#### CALENDRIER DES CAGNOTTES DES LEADERS

MOIS	MOIS DE LA CAGNOTTE DES PRIMES			DATES DU SEUIL DE PERFORMANCE DE CYCLES NETS (PÉRIODE DE 4 SEMAINES)		
	Début le lundi	Se termine le dimanche	Nbre de semaines dans le mois	Début le lundi	Se termine le dimanche	Les lundis de paiement des primes
FÉV	23 Janvier 2017	19 Février 2017	4	12 Décembre 2016	8 Janvier 2017	13 Mars 2017
MAR	20 Février 2017	26 Mars 2017	5	9 Janvier 2017	5 Février 2017	17 Avril 2017
AVR	27 Mars 2017	23 Avril 2017	4	13 Février 2017	12 Mars 2017	15 Mai 2017
MAI	24 Avril 2017	21 Mai 2017	4	13 Mars 2017	9 Avril 2017	12 Juin 2017
JUIN	22 Mai 2017	25 Juin 2017	5	10 Avril 2017	7 Mai 2017	17 Juillet 2017
JUIL	26 Juin 2017	23 Juillet 2017	4	15 Mai 2017	11 Juin 2017	14 Août 2017
AOÛT	24 Juillet 2017	20 Août 2017	4	12 Juin 2017	9 Juillet 2017	18 Septembre 2017
SEP	21 Août 2017	24 Septembre 2017	5	10 Juillet 2017	6 Août 2017	16 Octobre 2017
OCT	25 Septembre 2017	22 Octobre 2017	4	14 Août 2017	10 Septembre 2017	13 Novembre 2017
NOV	23 Octobre 2017	19 Novembre 2017	4	11 Septembre 2017	8 Octobre 2017	18 Décembre 2017
DÉC	20 Novembre 2017	31 Décembre 2017	6	9 Octobre 2017	5 Novembre 2017	15 Janvier 2018
JANV	1 Janvier 2018	28 Janvier 2018	4	20 Novembre 2017	17 Décembre 2017	12 Février 2018

# RÈGLEMENTS

1. Seuls les associés des États-Unis, du Canada, de Porto Rico, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande peuvent participer à la cagnotte des leaders.
2. Pour participer à celle-ci, l'Associé doit être rémunéré en tant que Directeur exécutif tous les jours pendant au moins une semaine de commission de la cagnotte mensuelle.
3. Seuls les Cycles de prime d'équipe payés chaque semaine et générés par les VA accumulés dans l'équipe de l'Associé sont comptés pour l'admissibilité. Les Cycles de correspondance de Directeur exécutif, d'équivalence PIP et d'équivalence des résultats d'exploitation ne sont pas inclus.
4. L'échelon de performance de cycles nets est une moyenne continue de quatre semaines (semaines payées) des Cycles de prime d'équipe payés d'un Associé.
5. La Croissance hebdomadaire de cycles nets est le nombre total de cycles rémunérés hebdomadaires moins le Seuil de performance de cycles nets.
6. La Croissance mensuelle de cycles nets est la somme de la Croissance hebdomadaire de cycles nets pour le mois. Chaque changement hebdomadaire de Cycles nets pour le mois (soit positif ou négatif) sera utilisé pour le calcul, peu importe le rang de rémunération hebdomadaire d'un Associé.
7. La Croissance mensuelle de cycles nets doit être d'au moins deux pour que vous soyez admissible à être payé.
8. Les commissions maximales pour les Cycles payés seront utilisées dans les calculs de Croissance hebdomadaire de cycles nets.
9. La prime maximale est basée sur la Croissance admissible de cycles nets (CACN) :
10. La valeur par part de chaque cagnotte (une part = une Croissance admissible de cycles nets) sera calculée en prenant le montant du déboursement mensuel maximal pour la cagnotte divisé par les parts totales participantes dans la cagnotte. Par exemple, une cagnotte Directeur exécutif de 125 000 \$ U.S. avec un total de 1 000 parts CACN créerait une valeur de parts de 100 \$ U.S. / 111 \$ CND chaque.
11. Le calendrier de production de rapport 4-4-5 sera utilisé.
12. Pour les Associés se qualifiant pour la Cagnotte des leaders mais ne comptant pas quatre semaines payées disponibles à utiliser pour le calcul de l'échelon référentiel de performance de cycles nets, nous utiliserons le nombre maximal de semaines disponibles payées utilisées.
13. Les Associés admissibles à la Cagnotte Directeur exécutif peuvent participer pendant un maximum de six mois consécutifs. Le premier mois où un Associé participe à la cagnotte Directeur exécutif comptera pour le Mois 1. Une fois les six mois consécutifs complétés, l'Associé ne sera plus admissible à participer à la cagnotte Directeur exécutif.
14. Si un Associé participe l'une ou l'autre des cagnottes chaque semaine pendant le mois de commission, il sera payé basé sur les cagnottes particulières auxquelles il a participé.

**EXEMPLE 1 :** Joe a participé à la cagnotte Directeur exécutif pendant une semaine en septembre. Pour les autres quatre semaines du mois de la commission, Joe a participé à la cagnotte 2-3 étoiles. Joe recevra un paiement provenant de la cagnotte Directeur exécutif et de la cagnotte 2-3 étoiles basé sur le nombre de parts qu'il a gagné.

**EXEMPLE 2 :** Jane a participé à la cagnotte Directeur exécutif pendant deux semaines, la cagnotte 2-3 étoiles pendant une semaine mais n'a participé à aucune pendant une semaine. Elle sera payée basé sur ses deux semaines de participation à la cagnotte Directeur exécutif.

MAXIMUM CACN*	
CACN	JUSQU'À
1-5	500 \$ U.S.
6-10	1 000 \$ U.S.
11+	5 000 \$ U.S.

\*CACN est le pourcentage de la Croissance mensuelle de cycles nets basé sur le nombre de semaines admissibles de l'Associé.

*Les règlements du concours peuvent à tout moment changer sans qu'aucun préavis de la part de Isagenix ne soit nécessaire. Isagenix se réserve le droit de modifier ou de refuser toute reconnaissance ou autres récompenses afin d'empêcher ou de corriger toute tentative de contournement des règlements ou encore la manipulation du concours et pour s'assurer que le but du concours est atteint.*

*Le parrainage des associés et les commandes de produits, jugés à la discrétion de Isagenix d'être commandés dans le seul but d'avancer dans le concours, pourraient ne pas être comptés dans le concours.*

*Si Isagenix rachète tout produit, Isagenix pourrait déduire le volume et toutes compensation s'y rattachant comme résultat de cette commande.*

# FAQ

## PRINCIPAUX TERMES À RETENIR

**ÉCHELON RÉFÉRENCE DE PERFORMANCE DE CYCLES NETS** - L'échelon référence de performance de cycles nets est basé sur une moyenne de quatre semaines de Cycles de primes d'équipe payés.

**CROISSANCE DE CYCLES NETS MENSUELS ADMISSIBLES** - Votre croissance mensuelle de cycles nets, divisé par les semaines du mois rapporté, multiplié par le nombre de semaines admissibles dans le mois.

**MOIS RAPPORTÉ** - La période de quatre ou cinq semaines utilisée pour déterminer votre Croissance de cycles nets pour le mois visé. Faites référence au Calendrier des cagnottes des leaders.

**CYCLES DE PRIME D'ÉQUIPE** - Les Primes d'équipe sont méritées par les membres rémunérés comme Consultant ou Directeur exécutif lorsque les ventes de leurs équipes accumulent 900 points en Volume de groupe et qu'au moins 300 de ces points proviennent d'une des équipes de vente et 600 points de l'autre.

### LES CYCLES DE PRIMES D'ÉQUIPE NE COMPRENNENT PAS:

- Prime d'équipe correspondant à Directeur exécutif
- Cycles d'équivalence des résultats d'exploitation
- PIP (Prime d'Introduction de Produits)
- Prime d'avancement de rang ou cagnotte des leaders

**CYCLES PERSONNELS** - Les Cycles personnels sont des cycles payés se générant dans votre position durant le mois.

## DE QUELLE FAÇON LA CAGNOTTE SERA-T-ELLE PAYÉE?

1. Nous calculerons les cycles qui vous sont payés et la moyenne de ces cycles au delà des quatre semaines payées pour établir votre Échelon référentiel de performance de cycles nets. Par exemple, votre Échelon référentiel de performance de cycles nets pour le mois de mai serait vos cycles payés pour les quatre semaines payées précédant le mois de mai.
2. Chaque semaine, nous prendrons la différence de vos Cycles de primes d'équipe payés et votre Échelon référentiel de performance de cycles nets. Voilà, votre Croissance hebdomadaire de cycles nets.
3. Nous ajouterons alors votre Croissance hebdomadaire de cycles nets pour chaque semaine dans le mois pour déterminer votre Croissance mensuelle de cycles nets.
4. Votre Croissance mensuelle de cycles nets sera divisée par le nombre de semaines dans le mois rapporté puis multiplié par votre nombre de semaines admissibles dans le mois pour obtenir votre Croissance admissible de cycles nets (CACN), aussi connue comme parts.
5. Vos parts de la cagnotte seront déterminées par votre Croissance de cycles nets en relation avec la Croissance de cycles nets de tous les participants à la cagnotte. Si votre Croissance mensuelle de cycles nets augmente par au moins deux Cycles de primes d'équipe payés au-delà de votre Seuil de performance de cycles nets, vous serez admissible à une part de la cagnotte.

## PENDANT COMBIEN DE MOIS PUIS-JE PARTICIPER À LA CAGNOTTE?

Les Associés admissibles peuvent participer pendant une période maximale de six mois consécutifs.

**EXEMPLE:** Joe a participé à la cagnotte Directeur exécutif en février 2013 pour la première fois. Peu importe sa dernière participation au cours des prochains mois, le dernier mois où il lui serait possible de participer à la Cagnotte Directeur exécutif serait juillet 2013.